

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

**Arrêté du 30 novembre 2010 portant désignation des représentants de l'administration  
au comité technique paritaire central institué auprès du directeur des ressources humaines**

NOR : DEVK1030219A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, et notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 84-956 du 25 octobre 1984, ensemble le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 27 novembre 2008 portant création de comités techniques paritaires au sein des services du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Siègent au comité technique paritaire central institué auprès de Mme EYSSARTIER, directrice des ressources humaines et présidé par cette dernière, ou, en cas d'empêchement, par M. DAVIES, chef de service, adjoint à la directrice des ressources humaines, les représentants de l'administration ci-après :

*Représentants titulaires*

Michèle Rousseau, directrice, adjointe à la CGDD ;  
Pierre-Marie Abadie, directeur de l'énergie à la DGEC ;  
Odile Gauthier, directrice de l'eau et de la biodiversité à la DGALN ;  
Isabelle de Silva, directrice des affaires juridiques au SG ;  
Henri Prevost, adjoint à la déléguée à la sécurité et à la circulation routières à la DSCR ;  
Valérie Metrich-Hecquet, adjoint au directeur général de la prévention des risques à la DGPR ;  
Corinne Etaix, chef du service du pilotage et l'évolution stratégique au SG ;  
Laurent Tapadinhas, chef du service de l'administration générale et de la stratégie à la DGITM ;  
Jean-Yves Le Ven, directeur du centre d'études techniques, maritimes et fluviales (CETMEF).

*Représentants suppléants*

Ronald Davies, adjoint au directeur des ressources humaines au SG ;  
Régine Bréhier, directrice de la recherche et de l'innovation au CGDD ;  
Étienne Crépon, directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages à la DGALN ;  
Béatrice Delemasure, directrice de la communication au SG ;  
Louis-Michel Sanche, président de la 7<sup>e</sup> section du CGEDD ;  
François Cazottes, adjoint au directeur des infrastructures de transports à la DGITM ;  
Béatrice Lecomte, chef du service des affaires financières au SG ;  
Michel-Régis Talon, chef du service des politiques supports et des systèmes d'information au SG ;  
Jean-Louis Helary, directeur du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) ;  
Jean Le Dall, sous-directeur des affaires générales à la DGEC.

Article 2

L'arrêté du 5 novembre 2010 portant désignation des représentants de l'administration au comité technique paritaire central institué auprès du directeur des ressources humaine est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait à Paris, le 30 novembre 2010.

Pour la ministre et par délégation :  
*La directrice des ressources humaines,*  
H. EYSSARTIER